

DATE :

Mercredi 5 décembre 2018
de 9h00 à 17h00

DURÉE :

1 journée

LIEU :

Centre du Guesclin, Place Chanzy
79000 Niort, bâtiment A, entrée 4,
1^{er} étage, salle 118

INTERVENANT :

Marc MORNET - formateur

PERSONNES CONCERNÉES :

Elu accompagné de son « cadre »
territorial

EFFECTIF :

Groupe limité à 16 personnes

TARIFS 2018

*Les tarifs incluent les frais pédagogiques,
la remise des supports pédagogiques et
de documentation.*

⇒ **- de 500 habitants :**

96 € la journée

⇒ **de 500 à 1000 habitants :**

116 € la journée

⇒ **de 1001 à 2500 habitants :**

126 € la journée

⇒ **+ de 2501 habitants :**

136 € la journée

⇒ **Autres :**

150 € la journée

**NB: Le repas organisé par l'ADM 79 n'est
pas compris dans le tarif.**

En collaboration avec

**Objectifs**

- Les collectivités territoriales disposent d'une double chaîne de commandement, politique et administrative, il importe que le rôle de chacun soit clairement identifié et compris afin d'assurer l'efficacité de l'action publique.
- En principe, les élus déterminent les orientations politiques et l'administration les met en œuvre. Mais, parfois, cette distinction se révèle délicate.
- Cette formation se propose donc de faire le point sur les aspects et enjeux de la relation élus/cadres territoriaux (secrétaires de mairie, secrétaires généraux, DGS).

Contenu

- Les enjeux de la relation élus / cadres
- Le cadre juridique et statutaire
- L'optimisation de la relation élus / cadres
- L'impact sur le positionnement des agents dans les différents services
- Le rôle, le positionnement et la posture de chacun des acteurs
- Les risques de dérive
- La qualité de la relation élus / cadres face aux enjeux actuels : conduite du changement, conduite de projet...

**Méthodes et
ressources**

- Apports théoriques, exercices pratiques et études de cas
- Remise d'un support pédagogique
- Remise d'un questionnaire d'évaluation de la formation aux participants

Coupon-réponse du binôme
« La relation élu(e)s / cadres « dirigeants »
Mercredi 5 décembre 2018



COLLECTIVITÉ / ORGANISME :

Nom de l'Elu(e) :

Prénom :

Fonction :

N° de téléphone portable* :

Mail personnel* :

S'inscrit au repas au tarif unique de 17 € : oui non

Prise en charge financière: par la collectivité autres

Sera accompagné (e) de :

Nom de l'agent :

Prénom :

Fonction :

N° de téléphone portable* :

Mail personnel* :

S'inscrit au repas au tarif unique de 17 € : oui non

Prise en charge financière: par la collectivité autres

**Ces informations nous sont indispensables pour vous envoyer le rappel de la formation et vous joindre en cas de problème le jour même.*

PROCÉDURE D'INSCRIPTION ET RÈGLEMENT :

• Pour nous adresser votre demande de formation :

1) mail : a.d.m.79@wanadoo.fr

2) courrier : Association des Maires des Deux-Sèvres, 65 avenue de Limoges 79000 NIORT

• Les demandes d'inscription sont enregistrées par ordre d'arrivée et l'inscription définitive est confirmée au moins 10 jours avant la session.

• Toute formation commencée est due dans son intégralité.

• Une formation non annulée 10 jours avant sera facturée